

## DÉLIBÉRATION N° 19/261

Séance du vendredi 28 juin 2019

### **Approbation de la convention d'occupation du site accueillant le Palais de la découverte éphémère**

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment l'alinéa 17 de l'article 9,

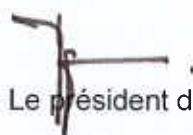
**Vu** le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,

**Vu** le rapport de présentation,

**Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve la convention d'occupation du domaine public de la Ville de Paris en vue d'installer le Palais de la découverte éphémère.**

Fait à Paris,

Le 28 juin 2019



Le président du Conseil d'administration

Bruno Maquart